

BLOC-NOTES

Services de Garde

Médecins

A partir de 20 h et jusqu'à 8 h, pour les Urgences et les Services de garde, composer le 15. Le centre 15 régule les appels des médecins de Cadillac et de Rions.

Pharmacies

01/04 Médeville (Cadillac)

04/04 Depond Drouillard
(Langoiran)

05/04 et 06/04 Nau grenié
(Portets)

11/04 Riboulleau (Podensac)

12/04 et 13/04 Cochin (Paillet)

Urgences

Gendarmerie 17 05 57 98 12 90

Pompiers 18 05 57 98 00 16

Centre anti poison 15 05 56 96 40 80

Ambulances Claverie 05 56 62 65 25

Taxi 05 56 62 65 25

Dépannage GDF 05 56 79 92 60

SAUR 05 53 49 77 00

Numéro disponible 24h sur 24h, 7j/7j

Permanences dans les locaux rue du Pourret à Cadillac de 14h à 17h les lundis uniquement

DDE 05 57 98 08 50

Voies Navigables de France 05 56 62 66 50

Dépannage EDF 0810 333 033

SASS 05 56 76 54 93

Service d'Accompagnement Social aux Soins

73 rue Cazeaux Cazalet

Lundi, mercredi, vendredi de 9h à 19h45. Mardi, jeudi, dimanche de 9h à 16h45.

Cinéma Lux

Programme

Du 1^{er} avril au 14 avril

Séances jeune public

1, 2, 3 Léon ... ! (dès 3 ans)

Le mercredi 1/04 à 16 h

Ciné, goûtez !

Le petit chat curieux (dès 3 ans)

Le dimanche 12 avril à 15 h

Monstres VS aliens (dès 6 ans)

Le mercredi 8/04 à 15 h, le

samedi 11/04 à 15 h et à 21 h, le

dimanche 12/04 à 18 h, le lundi

13/04 à 16 h, le mardi 14/04 à 15

h

Avant-première

Dans la brume électrique

(VOST)

le mardi 14/04 à 20 h 30

Egalement à l'affiche

Slumdog millionnaire (VOST)

Le mercredi 1/04 à 20 h 30, le

vendredi 3/04 à 21 h, le samedi

4/04 à 15 h, le lundi 6/04 à 20 h 30

Harvey milk (VOST)

Le samedi 4/04 à 21 h, le

dimanche 5/04 à 18 h

Le code a changé

Le jeudi 2/04 à 20 h 30, le

vendredi 3/04 à 15 h, le samedi

4/04 à 18 h, le dimanche 5/04 à 15

h

Bellamy

Le jeudi 9/04 à 20 h 30, le

vendredi 10/04 à 15 h, le lundi

13/04 à 20 h 30

The wrestler (VOST)

Le mercredi 8/04 à 20 h 30, le

vendredi 10/04 à 21 h, le samedi

11/04 à 18 h

Agenda du Maire

Lundi 6 avril : Commission Cimetière

Vendredi 10 avril : Conseil Général

Monsieur le Maire reçoit les Cadillacais sur rendez-vous selon ses disponibilités les mercredis à partir de 14 h. Téléphoner au secrétariat au 05 57 98 02 10. Les samedis à partir de 10 h 30 sans RDV.

Agenda des élus

Jeudi 2 avril : Commission Animation, Commission Equipements culturels, Commission Communication

Lundi 6 avril : Commission Cimetière

Jeudi 16 avril : Commission Finances

Ouverture de la mairie

Mardi à vendredi: de 9h à 12h et de 14h à 17h30

Samedi: de 9h à 12h

Téléphone: 05 57 98 02 10

Site internet

www.mairiedecadillac.com

Prochaine parution

le mercredi 15 avril 2009

Il sera distribué à partir du

15 avril 2009

CADILLAC info

Journal d'information municipal
Bimensuel

Directeur de la publication : Hervé de Gabory,
Maire de Cadillac

Rédaction : Sophie Le Port

Distribution : Ki-cible (Langon)

Tirage : 2300 ex

N° ISSN 0183-0805

Dépôt légal à parution



CADILLAC info

Mercredi 1^{er} avril n° 301

A la Une !

Des changements dans le paysage associatif

L'arrivée des beaux jours est également l'occasion pour de nombreuses associations de tenir leur assemblée générale. Levons le voile sur trois d'entre elles.

L'association Le Paradis avec le cinéma Lux aborde cette année avec de nombreuses perspectives. La réouverture du cinéma a été marquée par une augmentation importante des entrées en novembre dernier, comparables à celles de 2007 à la même époque. Florent Lemonnier occupe désormais le poste de Directeur du cinéma Lux. Ce lieu compte 39 bénévoles qui accueillent un public de plus en plus important. Des projets plein la tête, l'association envisage la refonte de son site internet, la création d'un demi-poste de projectionniste, souhaiterait innover dans ses animations en proposant par exemple des soirées ou des week-end à thèmes, des ciné-concerts.

Une commission de spectateurs serait également appréciable.

L'association de l'Orgue Saint-Blaise quant à elle, accueille une nouvelle Présidente. Marie Garaud succède à Mathieu Porta. Deux manifestations sont prévues pour juin et septembre et sont actuellement à l'étude.

Le bureau d'**Entr'aide** s'est récemment réuni. Il a décidé la dissolution de l'association. Depuis juin 2006, elle était présidée par Marie-France Serf. Elle pouvait compter sur le soutien de nombreux bénévoles qui se relayaient, pour vendre des vêtements et des objets de puériculture à bas prix, aux familles en grande difficulté. Les fonds récoltés étaient reversés au C.C.A.S : 2 500 € avaient déjà été remis et la somme de 1 200 € va être très prochainement reversée.

SOMMAIRE

A la une : Des changements dans le paysage associatif	p 1
Gros plan sur la ville	p 2
Les échos du Conseil municipal	p 2
Zoom sur le concours « Un des Meilleurs Ouvriers de France »	p 3
La semaine du Développement durable 2009	p 3
Bloc notes	p 4

Hervé de Gabory

GROS PLAN SUR LA VILLE

Inscriptions scolaires

Dans le cadre de l'organisation prévisionnelle de la rentrée scolaire du 3 septembre 2009, nous sommes dans l'obligation de donner **une date limite d'inscription**.

Vous pouvez inscrire votre enfant à la **mairie jusqu'au 10 avril 2009 : les mardis, jeudis et vendredis de 9 h à 11 h et de 14 h à 17 h. Les mercredis de 9 h à 12 h.**

Toutefois, les nouveaux habitants qui s'installeront à Cadillac ou dans les communes n'ayant pas d'école après cette date, pourront inscrire leur(s) enfant(s).

Les Aînés d'Epernon

Les Aînés d'Epernon se réuniront **les vendredis 3 et 17 avril à 15 h** dans les salons de la R.P.A.

Permanence de l'architecte conseiller

M. Bord, architecte conseiller, tiendra une permanence **le vendredi 3 avril à 14 h à la mairie. Sur rendez-vous au 05 57 98 02 10.**

Permanence du conciliateur

Maïté Chassaing assurera la permanence du **lundi 6 avril de 14 h à 17 h à la Mairie.**

Conseil Communautaire

Les élus de la Communauté de Communes des Coteaux de Garonne se réuniront **le lundi 6 avril à 19 h à la salle Jeanne d'Arc de Sainte Croix du Mont.**

Permanence Infodroits

La prochaine permanence Infodroits se tiendra **le mardi 7 avril de 14 h à 16 h à la M.D.S.I (21 route de Sauveterre) à**

Cadillac. Prendre rendez-vous au 05 56 45 25 21.

Collecte du SEMOCTOM

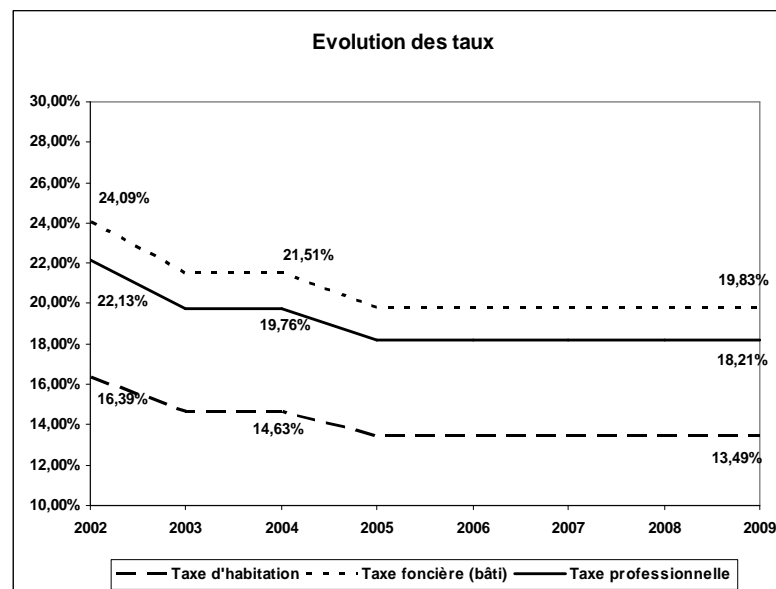
En raison du **lundi 13 avril**, jour férié, il n'y aura pas de collecte. Une collecte de remplacement aura lieu le **mardi 14 avril.**

COMMUNIQUE

Le Comité national de l'assurance en agriculture du 5 mars 2009 a reconnu le caractère de calamité agricole **pour les pertes de récolte sur raisin de cuve** à la suite du gel et des mauvaises conditions climatiques du printemps 2008 pour l'ensemble des communes viticoles du Département de la Gironde. Les exploitants concernés sont invités à **retirer un formulaire de demande d'indemnisation à la mairie avant le 18 avril** et à retourner leur dossier au plus tard le 30 avril à la D.D.A.F de la Gironde.

LES ECHOS DU CONSEIL MUNICIPAL

Le Conseil Municipal s'est réuni le 19 mars dernier. Lors de cette rencontre, les élus ont décidé de **maintenir les taux des 4 taxes 2009 au même niveau que 2008.**



Deux grands projets ont été votés. Ils concernent l'agrandissement du restaurant scolaire et la 3ème tranche de la réfection totale (eau, assainissement, éclairage public, chaussée) de la rue Cazeaux Cazalet.

Grâce à ces investissements, Cadillac peut participer au plan de relance de l'économie et bénéficiera du remboursement anticipé de 180 000 € de T.V.A sur le budget 2009.

Le Conseil Municipal sollicite également le maintien des RASED et apporte son soutien au personnel des RASED de la Gironde. Le tarif de la location de la salle Jeanne d'Arc est fixé à 3 € par heure d'occupation.

ZOOM SUR ...

Le concours « Un des Meilleurs Ouvriers de France »

Le concours est ouvert à tous les français et aux ressortissants européens à condition qu'ils maîtrisent la langue française conformément au code de l'Education nationale pour les diplômés de niveau III (niveau B2). Le candidat doit être âgé de 23 ans minimum à la date de clôture des inscriptions fixée par le Comité d'organisation du concours.

Pour participer, une fiche d'inscription peut être soit demandée au Commissaire du département, soit téléchargée sur le site national **www.meilleursouvriersdefrance.org** (actuellement en cours de réactualisation). Elle doit être accompagnée d'un chèque de 60 € libellé au Comité girondin du C.O.E.T, le tout adressé au :

Comité girondin d'organisation du concours « Un des meilleurs ouvriers de France », 12 rue Marie, 33 400 Talence.

Pour la première fois des épreuves qualificatives précéderont la réalisation des œuvres dans toutes les disciplines. Ces épreuves se dérouleront dans toutes les régions de France, tous les candidats d'une même discipline étant regroupés sur un site unique ou sur plusieurs sites le même jour, si le nombre de candidats l'impose. Elles vont permettre de présélectionner les candidats, pour éviter à ceux qui n'ont pas atteint un niveau d'exigence minimum de se lancer dans une aventure où le temps passé et l'investissement matériel seraient voués à l'échec. Tous les candidats, même ceux qui ont participé

antérieurement au **XXIV^{ème}** concours devront subir ces épreuves qualificatives qui se dérouleront au cours du premier semestre 2010.

Sur le site national du concours-**www.meilleursouvriersdefrance.org** seront installés au cours de l'année 2009 des référentiels propres à chaque métier, permettant aux candidats de mieux se préparer à ces évaluations qualificatives. Au terme de ces épreuves, soit le candidat sera déclaré apte à poursuivre son parcours et pourra commencer la réalisation de l'épreuve finale, soit lui seront indiqués les points de formation sur lesquels il devra s'impliquer pour se présenter au **XXV^{ème}** concours. **Les évaluations finales se dérouleront au cours du premier semestre de l'année 2011.**

LA SEMAINE DU DEVELOPPEMENT DURABLE 2009 :

Chaque année depuis 2006, les élus du Pays Cœur Entre-deux Mers mettent en œuvre un temps fort de sensibilisation sur les questions du développement durable, à l'occasion de la semaine nationale qui se déroule **du 1^{er} au 7 avril.**

Pour son édition 2009, le Syndicat Mixte du Pays Cœur Entre-deux-Mers, en collaboration avec le SEMOCTOM et la société Eco Emballages, propose d'offrir aux habitants de notre Pays un spectacle de la « **Compagnie du Quatre** ».

« **Miss Terre dans tous ses états** » mettra en scène les « éco-gestes » du quotidien. Tri et recyclage des déchets, consommations d'eau et d'énergie... Autant d'actes individuels qui, démultipliés dans tous nos foyers, sont un formidable moteur de changement.

Le spectateur aura une vision complète de l'état de la planète (pollution de l'air, saturation des transports, comportements humains excessifs...). Du théâtre, du chant, de la danse, du

mime, du RAP, du rythme et de l'énergie toujours renouvelable ! La représentation, d'une durée de 1 h 15, sera tout public et gratuite. Elle se tiendra **le mardi 7 avril à 20 h 30 à l'Espace culturel de Créon** (rue du Docteur Faucher). Une comédie interactive à découvrir en famille.

Renseignements au **05 56 23 95 17.**

